



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 -2017

Les relations navales franco-américaines

depuis 1943

Capitaine de corvette Thomas Vuong

10/03/2017

Sous la direction de :

M. Philippe Vial

Professeur agrégé et docteur en histoire de l'université de Paris I
Panthéon-Sorbonne

Chef de la division recherche, études et enseignement du Service
Historique de la Défense

Résumé.....	2
Resume.....	3
Introduction.....	4
1. Soutien : entre dépendance vis-à-vis des américains et indépendance française.....	5
1.1. 1943 – 1945 : la marine française rallie progressivement le camp américain.....	6
1.2. 1945 – 1950 : désintérêt de la France et des EUA pour leurs marines océaniques....	6
1.3. 1950 – 1972 : expansion de la MN grâce au soutien américain ciblé.....	7
1.4. 1972 – 2001 : volonté d’indépendance nationale française.	9
1.5. 2001 – 2016 : soutien américain dédié aux opérations conjointes	10
2. Coopération navale : quel poids pour la MN dans la relation utilitariste ?.....	13
2.1. Les relations navales FR-US au travers du prisme de l’OTAN	13
2.2. La coopération navale à but humanitaire	14
2.3. La coopération au travers des intérêts et enjeux régionaux.....	15
3. Les opérations navales : des relations qui illustrent des ambitions qui se rejoignent.....	17
3.1. Les opérations de la fin de la 2 ^{ème} guerre mondiale	18
3.2. Guerre de Corée : participation françaises minimale	19
3.3. Guerre d’Indochine et guerre du Vietnam	19
3.4. Crise de Suez 1956 : humiliation et prise de conscience française.....	20
3.5. Crise libanaise de 1958.....	21
3.6. Crises libanaises des années 80 : des destins liés	21
3.7. Lybie 1986 : opération américaine El Dorado Canyon	22
3.8. Guerre Iran - Irak : fin du <i>business as usual</i>	22
3.9. Guerre du Golfe 1990 – 1991 : la marine française à la peine.....	22
3.10. Adriatique 1991 – 1999 : intervention maritime dans les Balkans.....	23
3.11. Afghanistan 2001 – 2014	24
3.12. Opération ‘Iraki Freedom’ 2003.....	25
3.13. 2015 Intervention en Irak puis en Syrie.....	25
4. Conclusion.....	28
5. Bibliographie.....	30

Résumé

Les relations navales couvrent un spectre large : armement, coopérations, opérations. Sans revenir sur le détail du déroulement événements historiques, ce mémoire démontre comment les rapports entretenus entre la marine Française et la marine Américaine sont très utilitaristes et donc centrés sur les opérations.

Après la guerre, les Etats-Unis participent largement à la reconstruction de la marine française. Le soutien américain ciblé permet à la marine nationale de concentrer ses dépenses dans les domaines stratégiques : sous-marins et porte-avions. La crise de Suez en 1956 constitue un premier choc. La politique d'autonomie et d'indépendance française en découle : sortie du commandement militaire de l'OTAN et lancement du programme Cœlacanthe.

Il faut attendre 1986 et la guerre des Tankers pour que la relation navale franco-américaine sorte du « *business as usual* ». La tendance initiée se poursuit ensuite et la relation se renforce lors de la première guerre du Golfe et de la crise des Balkans. Après le 11 septembre 2001, la participation française immédiate avec le porte-avions Charles de Gaulle, à peine admis au service actif, est fortement appréciée. Mais en 2003, le refus français de participer à l'intervention en Irak, brise la relation spéciale établie depuis près de 20 ans.

Par le soutien continu en Afghanistan et par la démonstration de capacités et d'autonomie en Libye et au Mali pour prendre la tête d'opérations militaires qui participent à la stabilité mondiale, la France redémontre aux Etats-Unis l'intérêt d'une relation navale particulière. En 2015, le Charles de Gaulle assure la permanence de Carrier Strike Group américain dans le golfe arabo-persique ainsi que le commandement de la TF50 durant un « carrier gap » américain, la relation navale atteint un niveau haut jamais égalé.

Aujourd'hui, le cœur de cette relation est centré sur le porte-avion qui demeure le meilleur vecteur de coopération entre nos deux marines. Les zones d'intérêt mutuel sont en Atlantique, en Méditerranée et dans le nord de l'océan Indien. Néanmoins, le partenariat stratégique initié récemment entre la France et l'Australie devrait ouvrir à la Marine Nationale une légitimité renforcée dans le Pacifique Ouest au sein des trois principaux acteurs coopérants : Japon, Australie et Etats-Unis.

Resume

Naval relations cover a large spectrum: military industry, cooperation, mutual operations. Rather than describing the detailed historical events related to this research project, we aim to focus on those naval relations between the French Navy and the US Navy, and highlight that they are very pragmatic and mostly related to operations.

After 1945, the US firmly supports the reconstruction of France. The military support is concentrated on non strategic capabilities: mid size surface units and mine sweepers. This enables the French Navy to put her investments in two strategic domains: submarines and aircraft carriers. The Suez Canal crisis in 1956 is definitely a first game changer in those naval relations. In the aftermaths, France Foreign and Defense Policies were very keen on maintaining a full independence and autonomy. The SSBN program and the French exit from the NATO military structures illustrate those decisions.

Meanwhile, it is only in 1986 during the Tankers War that the naval relation goes beyond the business as usual standard. This special relation is maintained and reinforced all over the Nineties with the First Gulf War and the Yugoslav wars. After the 9/11, the immediate French Navy support with a Carrier Strike Group – CSG - deployment with the Charles De Gaulle, newly commissioned, is deeply appreciated. But in 2003, the French diplomatic refusal to be involved in the Iraqi Freedom operation totally wrecks the special relationship established progressively since twenty years.

Recently, the continuous French support in Afghanistan and the French military strength demonstrations during Libya and Mali operations illustrated the ability for the French armed forces to lead complex deployments that directly contribute to the US interests. When in 2015, the French CSG stands the watch in the Arabian Gulf for the US Navy 5th Fleet; the naval bond between the two countries reaches a high standard that has never been achieved by any other country.

Today, the CSG is the heart of the naval relation, as it remains the best asset to promote a very effective and demonstrative cooperation between the two navies. The common areas of interests remain the Atlantic, the Mediterranean and the North Indian Ocean. Meanwhile, the new strategic cooperation between France and Australia will reinforce the French Navy legitimacy to operate in the West Pacific with the three main regional partners: Japan, USA and Australia.

Introduction

« Vous avez été l'arbitre de la guerre » déclare George Washington à l'amiral de Grasse qui, à la tête de la flotte française, fait reculer la flotte anglaise à l'ouvert de la baie de Chesapeake¹ en 1781. Grâce à ce soutien naval décisif, apporté dès les premières heures de l'Amérique, la France est qualifiée d'*oldest ally* par son partenaire américain.

La France et les Etats-Unis entretiennent une relation particulière dans le domaine naval militaire. Malgré la différence d'échelle évidente, France et Etats-Unis possèdent certaines similitudes qui font que leurs stratégies maritimes se rejoignent. La France comme les Etats-Unis, sont les seuls Etats à disposer de territoires sur les sept océans du globe ; capables donc de penser et d'agir à l'échelle du monde. Membres permanents du conseil de sécurité des Nations-Unies, ce rôle les oblige notamment à être capable de déployer des marines hauturières², couvrant l'ensemble du spectre des opérations navales : du SNLE³ au porte-avions.

Pourtant en 1943, la marine Française est exsangue⁴. Elle est réduite à un format minimaliste du fait de la triple fracture entre la France Libre, la Marine de Vichy et celle des Barbaresques. Mais surtout, elle est largement amoindrie par le sabordage de Toulon de novembre 1942. Une nouvelle fois, la relation avec la *Royal Navy* est profondément distendue lors l'opération Catapulte⁵ de 1940 ; elle incite la France à se tourner vers son partenaire d'Outre-Atlantique.

Pour les Etats-Unis d'Amérique⁶, la deuxième guerre mondiale constitue une véritable rupture dans la doctrine isolationniste de la première moitié du 20^{ème} siècle. Les EUA sont poussés à l'intervention et obtiennent, grâce à leur victoire sur tous les fronts, une hégémonie militaire qui n'est plus remise en cause depuis lors, même durant les phases les plus dures de la Guerre Froide.

Si les relations navales franco-américaines ont une origine historique forte, elles sont en fait surtout fondées sur une perspective utilitariste. Les deux Etats s'accordent sur des équilibres bénéfiques/risques visant à défendre des intérêts souverains qui parfois coïncident, illustrant ainsi des ambitions et des stratégies maritimes à vocation mondiale similaires et partagées.

¹ La bataille de Chesapeake est également appelée la bataille des Capes : Virginie, ...

² *blue ocean navy*

³ Sous-marin nucléaire lanceur d'engin.

⁴ L'histoire d'une révolution – Etude CESM – mars 2013.

⁵ Attaque des flottes françaises basées à Dakar, Mers El Kebir et Alexandrie par des bâtiments britanniques

⁶ EUA

Certes, les Etats-Unis se montrent déterminants dans le développement de la flotte française depuis 1943. Ce soutien s'explique par l'importance de l'allié français dans l'endigement de l'influence de l'URSS. En revanche, la coopération navale n'est pas un volet majeur. C'est surtout, les opérations navales menées conjointement ou séparément par les deux Etats qui reflètent directement les accords et les différends dans la diplomatie menée par les deux alliés.

1. Soutien : entre dépendance vis-à-vis des américains et indépendance française

De fait, toutes les flottes militaires sont construites sur un format qui reflète une ambition ou du moins une stratégie maritime.

La flotte française de 1943 est bien loin de la belle marine d'avant-guerre bâtie sous l'impulsion de George Leygues. Pour revenir et ensuite se maintenir dans la course des grandes marines hauturières, la France se tourne vers son allié américain. Après-guerre, la reconstruction et la valorisation de la marine n'est pas prioritaire en France. Le complexe obsidional terrestre est une nouvelle fois renforcé par l'invasion allemande et la déroute prématurée de l'armée française. La France reste donc très focalisée sur ses capacités militaires terrestres.

L'intérêt des Etats-Unis se dévoile progressivement : d'abord participer à la reconstruction du pays en nettoyant les ports et les approches, puis développer les capacités militaires d'un allié européen de poids dans un contexte de Guerre Froide puis d'opérations navales où les coalitions ad-hoc apportent une forte légitimité.

Pour sa part, l'USN⁷ ne va pas revenir au format réduit d'avant-guerre⁸ qui ne lui permettait pas de contrôler les voies de communications sur ses deux façades maritimes. Pour conserver sa suprématie et être capable de conduire des opérations aéromaritimes à l'échelle océanique, l'USN ne va cesser de se développer quantitativement et qualitativement pour rester une marine inégalée, professionnelle et aguerrie.

⁷ US Navy

⁸ Issue de la conférence de Washington de 1922.

1.1. 1943 – 1945 : la marine française rallie progressivement le camp américain.

Initialement, la diplomatie américaine n'est pas favorable au gouvernement de la France Libre emmené par le général de Gaulle. Les EUA ont une vision très arrêtée qui se dévoile lors de la conférence de Casablanca de janvier 1943. Progressivement, avec la création d'un commissariat de la Marine en Afrique du Nord, puis l'installation de bases américaines pré positionnées, mais aussi l'intégration par l'USN des marins voulant rejoindre la France Libre lors de l'affaire des Antilles⁹ en juin 1943, tous ces éléments favorisent la légitimité de l'option politique défendue par le général De Gaulle.

La reconstruction de la MN devient progressivement un sujet de préoccupation pour les EUA. La fourniture des nouveaux bâtiments débute dès janvier 1944. Ce sont des dragueurs côtiers. Ils sont chargés du nettoyage, des ports et des approches françaises, des nombreuses mines laissées par la guerre.

Ce soutien matériel est en phase avec l'objectif politique allié: rétablir un environnement sécuritaire favorable à une reprise économique rapide.

1.2. 1945 – 1950 : désintérêt de la France et des EUA pour leurs marines océaniques.

Après la guerre, la priorité est de relever la France des décombres. Le contexte est difficile et la Marine, qui n'a pas brillé au combat, ne fait pas partie des priorités. Dans un premier temps, les arsenaux sont employés pour reconstruire des machines industrielles plutôt que des bateaux. L'USN installe des bases pré positionnées à Bizerte, Cherbourg, Toulon et Marseille.

Il faut attendre 1947 avec le plan Marshall pour voir le format de la flotte augmenter sensiblement. Des escorteurs rapides sont ainsi construits en France selon le plan Offshore¹⁰ américain.

En 1945, l'USN est, sans conteste, la première marine. La RN¹¹ est deuxième, mais largement usée avec un potentiel de régénération et de reconstruction bien moindre du fait des bombardements subis durant la guerre. Malgré cette domination et ses victoires, l'USN doit se défendre face aux

⁹ 4000 dissidents français partent des Antilles vers les Etats-Unis pour rejoindre les FFL

¹⁰ Plan Offshore : construction sur financement américain dans les chantiers français de bâtiments qui sont repartis entre MN et USN.

¹¹ Royal Navy

vellités de Washington de privilégier l'*Air Power*¹² dont l'efficacité a été démontrée avec les frappes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki.

Les crises successives¹³ dès le début de la guerre froide permettent d'illustrer très clairement le besoin de conserver des marines puissantes pour les deux pays.

1.3. 1950 – 1972 : expansion de la MN grâce au soutien américain ciblé.

Durant cette période, le soutien naval américain se renforce malgré des relations franco-américaines parfois difficiles. La posture d'autonomie adoptée par le général de Gaulle vise à montrer que les Etats-Unis doivent tenir compte de l'indépendance et du poids de la France. Les crises de décolonisation françaises au Vietnam puis en Algérie ne sont pas soutenues par les EUA qui défendent une ligne fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux même.

Sous l'impulsion de De Gaulle, la France affirme sa place dans le concert des Nations pour conserver son rang malgré ses échecs en [Indochine](#) et à [Suez](#). Cette volonté se traduit notamment par le lancement du programme nucléaire porté par une industrie d'armement nationale et autonome sous la responsabilité de la Direction Générale de l'Armement créée en 1961. La MN¹⁴ va largement être impliquée dans ce programme qui va entraîner une véritable révolution technologique avec les programmes Q244 puis Coelacanthe : SNLE type « Redoutable » et missiles balistiques M1.

Face à cette initiative française, les américains maintiennent une assistance sélective visant à limiter la puissance militaire française. Le cadre légal de ce soutien est fondé sur le Traité de l'Atlantique Nord et son programme d'assistance militaire. Ainsi, ils contribuent dans le domaine des forces de surface¹⁵. En revanche, la contribution est nulle dans le domaine sous-marin, jugé trop sensible avec les constructions en cours de sous-marins à propulsion nucléaire.

Indirectement, ce soutien ciblé est bénéfique pour la France, qui peut concentrer ses efforts sur ses projets nationaux : porte-avions, sous-marin nucléaire, missile balistique. Ces développements sont portés par le contexte économique et scientifique national très favorable. Pour autant, la France butte sur la production de matière fissile pour constituer sa première bombe. Les EUA acceptent de livrer de l'uranium enrichi en 1958, ce qui permettra à la France d'effectuer son premier essai

¹² Sous le commandement du Strategic Air Command de l'US Air Force : à l'époque seule l'US Air Force met en œuvre l'arme nucléaire.

¹³ Guerre de Corée, crise de Cuba, crise de Suez, guerre d'Indochine...

¹⁴ Marine Nationale

¹⁵ Dragueurs et d'escorteurs rapides – types T45 et T47

nucléaire¹⁶ en 1960. De même, le premier projet de sous-marin nucléaire français Q244 est un échec. Ils butent sur l'intégration du réacteur nucléaire à bord de la plate-forme sous-marine. La filière choisie (uranium naturel, eau lourde) implique des volumes trop importants. C'est l'amiral Rickover, père de la marine nucléaire américaine, qui accepte de fournir de l'uranium enrichi pour la construction d'un réacteur français à eau pressurisée – gainage du combustible et fermeture de cuve. Le soutien américain est une fois de plus déterminant pour dépasser ces difficultés.

Néanmoins, ce soutien très ciblé tranche avec le soutien affirmé¹⁷ et très direct accordé à la marine britannique qui construit une flotte de SNA¹⁸ et SNLE équipés de missiles Polaris américains. Le Royaume-Uni avance plus vite que la France : bombe A en 1952, bombe H en 1957, SNA en 1963 et SNLE en 1968. Mais cette avance relative se traduit par une dépendance¹⁹ très forte vis-à-vis des Etats-Unis dans ce domaine hautement régalién.

L'équilibre nucléaire s'établit progressivement. Le SSBN²⁰ G. Washington fait sa première patrouille armé de missiles balistiques Polaris en 1961. Le SNLE Redoutable fait sa première patrouille armé de missiles balistiques M1 en janvier 1972.

Autre instrument naval à levier stratégique, le porte-avions représente le *capitalship* par excellence depuis les victoires navales décisives obtenues pendant la deuxième guerre mondiale²¹. L'emploi du PA²² est un *game changer* comme l'illustre cette citation attribuée aux présidents américains lors de chaque début de crise : « *where are the carriers ?* ». La France veut être de ce club très restreint des puissances maritimes capables de mettre en œuvre un groupe aérien embarqué à partir d'une plateforme CATOBAR²³. Les Etats-Unis sont à nouveau déterminants dans l'obtention de cette capacité pour la France. Tout d'abord au début de la guerre de Corée où ils prêtent les PA « Lafayette » et « Bois Belleau » à la France qui peut les employer pour des missions de reconnaissance en Indochine. Puis, grâce au partage d'un certain nombre de technologies spécifiques : catapultes à vapeur et avions de chasse à réaction capables d'apponter²⁴. En 1961, la

¹⁶ Gerboise Bleue – bombe A

¹⁷ Accords de Nassau 1962

¹⁸ Sous-marin Nucléaire d'Attaque

¹⁹ Un officier américain était embarqué sur les SNLE britanniques lors des premières patrouilles.

²⁰ Sub Surface Balistic missile Nuclear powered équivalent du Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins

²¹ Premières batailles navales trans horizon durant la guerre du Pacifique

²² Porte-avions

²³ Catapult Assisted Take Off - Barrier Arrested Recovery

²⁴ Achat de 42 USN F-8 Crusaders à partir de 1962

France met en œuvre son premier porte-avions moderne le « Clémenceau » puis le « Foch » en 1963. Le PA « Arromanches » transformé en 1960 en porte-hélicoptère est lui désarmé en 1974.

1.4. 1972 – 2001 : volonté d'indépendance nationale française.

La propulsion nucléaire révolutionne les marines modernes. En particulier, les SNA jouent un rôle crucial dans le *sea control*²⁵, comme le montre l'importance décisive du SNA britannique durant la guerre des Malouines sur la manœuvre navale argentine. Le SNA entre dans le club des *capitalships*. Mais la France est en retard dans ce domaine. Il faut attendre 1983 pour voir le premier SNA, le Rubis, à la mer, et ensuite 1999 pour la première intégration d'un SNA français au sein du groupe aéronaval devant les bouches de Kotor durant la [guerre du Kosovo](#).

En revanche, la France est rapidement au rendez-vous technologique de la lutte anti-navire. Le binôme Exocet – Super Etendard s'avère redoutablement efficace. Le missile fait ses preuves au combat dès la guerre des Malouines en 1982 contre le HMS « Sheffield » et en 1987 lors de la guerre des Tankers contre l'USS « Stark ». Cette technologie aéronavale française est vendue à des Etats tiers – Irak, Argentine - que n'auraient sans doute pas soutenus les EUA. L'emploi de ces armes françaises contre des alliés occidentaux engendre une forme d'amertume qui ne doit pas faire oublier les intérêts souverains dans la construction et la vente d'armement. Disposer d'une industrie de défense autonome et performante est une des clés de l'autonomie stratégique telle que défendue par la France.



Figure 1 : USS Stark après avoir subi une frappe de missile anti navire Exocet irakien

²⁵ http://www.militaryfactory.com/dictionary/military-terms-defined.asp?term_id=4734

Le partage de savoir-faire et la connaissance mutuelle se construit sur le plan humain également via le [Personnel Exchange Program](#)²⁶. Cette initiative vise à mettre en place des officiers de liaisons dans des postes d'intérêts afin de faciliter la relation dans le domaine entre les deux marines et de miser sur la création de réseaux utiles pour l'avenir. Par exemple, en 1964 le premier officier français arrive à l'académie navale d'Annapolis. Initialement professeur dans le département de français, il est employé aujourd'hui dans le département de navigation. La France déploie aujourd'hui plusieurs dizaines d'officiers de liaison au travers de ce programme PEP : guerre des mines, chef de quart²⁷ sur frégate, nageur de combat dans une unité des forces spéciales, pilote de chasse sur F18, contrôleur tactique sur E2C, officier programme sur l'avenir des liaisons de données tactiques...

Plus spécifiquement, la formation des pilotes de l'aéronavale française évolue en 1995, avec pour tous une partie en école de formation dans l'aéronautique navale américaine consacrée à la formation sur réacteurs et à l'appontage à Méridian - MI. L'avantage est double : favoriser l'anglicisation des pilotes français et les acculturer aux méthodes américaines. Cette évolution majeure engendre une forme de mythologie aujourd'hui pour les pilotes français qui peuvent être un peu *stockholmisés* par ce moule américain. Pour autant, cette formation s'avère extrêmement utile et efficace pour l'interopérabilité de notre groupe aéronavale, notamment lors de réalisation de COMAO²⁸ interalliées.

Toujours dans le domaine aéronautique, en 2000, la France achète trois avions de guet aérien E2C auprès de son allié américain. L'E2C est indispensable dans le dispositif et efficace pour diriger les COMAO et assurer une bulle de protection aérienne de 600 km autour du PA. Notons que les EUA vendent cet avion à de nombreux pays (Indonésie,....). Cette exportation n'est donc pas liée à la relation de confiance avec la France, mais l'obtention de cette capacité est cruciale pour le groupe aéronaval français dans sa version moderne.

1.5. 2001 – 2016 : soutien américain dédié aux opérations conjointes

Dans la période contemporaine, les EUA restent déterminants pour soutenir l'activité intense de la MN dans un contexte de réduction budgétaire qui affecte l'autonomie et l'efficacité des

²⁶ PEP

²⁷ Le VA Bléjean a été Navigation Officer et Tactical Action Officer sur une frégate type Spruance entre 1991 et 1993.

²⁸ Combined air operations

déploiements français. Ce soutien naval se décline sous forme de partage de capacités logistique, renseignement...

Dans le domaine des systèmes d'information et de commandement²⁹, l'évolution rapide et permanente des capacités de l'USN est un facteur de stimulation indéniable pour la MN : augmentation du volume des flux de data, évolution des modes de liaisons de données, implémentation de la *full motion vidéo*³⁰ sur certains porteurs. La MN s'adapte pour rester compatible car sans cette interopérabilité des systèmes SIC, la relation navale n'est pas possible.

Aujourd'hui, la dépendance française vis-à-vis des américains n'est pas visible mais elle est réelle. Notamment via le système GPS, qui guide 70% des bombes larguées par la France aujourd'hui ; en attendant la mise en service du système européen équivalent : Galiléo.

Un groupe aéronaval, c'est une composante à l'alchimie complexe qui doit être suivie avec attention pour être préservée et modernisée. Aujourd'hui la MN et l'USN sont les seules marines à mettre en œuvre des aéronefs selon cette méthode CATOBAR. Cette similarité favorise *de facto* une parfaite interopérabilité : posé d'avion logistiques à hélices C2 pour ravitailler le PA Fr, entretien des qualifications des pilotes français sur PA US durant les phases de maintenance du PA Fr...



Figure 2 : posé d'un C2 Greyhound de l'USN sur le PA Charles de Gaulle – Harmattan 2011

²⁹ SIC

³⁰ Emploi pour les missions de projection de puissance

*

* *

Si la France parvient à se hisser dans le club des grandes marines et à y rester, il est utile de noter que les flottes modernes contemporaines atteignent un niveau de complexité extrêmement élevé qui nécessite une expertise industrielle et des savoir-faire très spécifiques. En ce sens, il est plus facile de perdre en gamme que de maintenir son rang. En 2017, nous sommes bien loin des modèles de flottes de 1945 où l'amiral Cunningham³¹ pouvait affirmer lors de l'évacuation de Crète : "*It takes three years to build a ship, it takes three centuries to build a tradition...*"

L'avenir de la relation navale dans le domaine de l'armement s'avère complexe. Le décalage entre nos marines devrait s'accroître. Les armées américaines sont lancées depuis 2014 dans un programme de course technologique – *Third offset strategy*³² - afin de garder l'avantage et l'avance sur ses adversaires potentiels. Il est probable que la MN peine à tenir cet effort dans la durée et atteigne un état d'infériorité technologique qui impacte le niveau d'interopérabilité dans quelques années.



Figure 3 : Drone de combat américain X47B en phase d'expérimentation à bord d'un porte-avion

³¹ Royal Navy

³² <https://www.defense.gov/News/Speeches/Speech-View/Article/606641/the-third-us-offset-strategy-and-its-implications-for-partners-and-allies>

2. Coopération navale : quel poids pour la MN dans la relation utilitariste ?

Après-guerre, la coopération navale se fait à un niveau bas. Malgré le sacre des porte-avions comme *capitalship*, les destroyers et les frégates restent les instruments indispensables et polyvalents pour les marines, notamment pour protéger les zones de souveraineté et mettre en œuvre la diplomatie navale des deux Etats. En ce sens, ce sont bien ces plateformes qui sont, à cette époque, les vecteurs principaux de la coopération navale.

Durant la Guerre Froide, la protection et la maîtrise des mers sous la ligne GIUK³³ est une préoccupation partagée par les deux Etats. Cette volonté oblige à se coordonner dans des zones d'opérations communes pour protéger les intérêts du bloc Occidental.

Au début des années 90, une coopération navale quadrilatérale Fr-Ru-UK-US³⁴ se met en place. Cette enceinte innovante baptisée [FRUKUS](#) amène les marines à coopérer à la mer. Néanmoins cette initiative est aujourd'hui mise à mal par l'absence de dialogue politique la Russie depuis 2014.

C'est surtout via l'enceinte de l'OTAN ou via des intérêts partagés lors de déploiements dans des zones de crises que la coopération s'effectue.

2.1. Les relations navales FR-US au travers du prisme de l'OTAN

Il est certain que la bonne coopération navale FR – US est favorisée, voire dynamisée par l'enceinte de l'OTAN. En effet, la France ne fait pas partie de l'enceinte *Five Eyes*³⁵, premier cercle militaire pour les EAU qui définit un réseau de partage d'informations classifié particulier. C'est donc l'OTAN qui propose les outils appropriés pour la préparation et la conduite des activités entre les deux marines. De fait, la MN est la première des trois armées françaises à envisager l'OTAN comme son horizon.

En 1950, l'OTAN se dote d'un commandement militaire pour disposer de capacité de réponse immédiate suite à la guerre de Corée. Dans cette structure, la France s'estime sous représentée. Aucun commandement interallié ne lui est attribué en l'absence de flotte militaire suffisante. Les

³³ Greenland Iceland United Kingdom

³⁵ USA, UK, Canada, Australia, New Zealand

commandements stratégiques SACLANT et SACEUR sont attribués aux américains et aux britanniques.

Les choix politiques du général De Gaulle entraînent le retrait progressif du commandement militaire de 1959 à 1966 et le transfert des bases installées en France. Les EUA prennent acte de cette décision, pour autant la MN conserve l'objectif d'être capable de coopérer avec les forces de l'OTAN qui sont des partenaires privilégiés. De ce fait, l'interopérabilité des systèmes et des procédures avec l'USN reste un des fondements de la MN qui entraîne ses marins et équipe les bâtiments selon les standards définis par l'OTAN.

Après la chute de l'URSS, l'Alliance Atlantique élargit le spectre de ses missions. La Marine Nationale participe à cette tendance. En 1993, l'OTAN intervient en Bosnie, la MN participe à la mission d'embargo sous commandement américain. Mais il faut attendre 1999 pour assister à la première intervention militaire de l'OTAN au Kosovo dans le cadre nouveau de la « responsabilité de protéger ». Enfin le deuxième grand virage de l'OTAN qui implique également la France se déroule après le 11 septembre 2001. L'OTAN s'engage dans la lutte contre le terrorisme. La MN participe à ce volet au travers de l'opération *Enduring Freedom* en océan Indien. Elle déploie en permanence au moins un bâtiment qui contrôle et inspecte les bateaux suspectés de participer au trafic d'armes au profit du terrorisme.

Avec ce nouveau rôle de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme, la relation navale FR – US va se raffermir. Notamment grâce à la participation du groupe aéronaval aux frappes opérations menées par les US dans le cadre de l'ISAF³⁶ en [Afghanistan](#).

2.2. La coopération navale à but humanitaire

Face aux catastrophes humanitaires, la mer reste une voie d'accès simple et immédiate. La MN et l'USN participent activement au soutien humanitaire par voie de mer ; que la détresse se trouve en mer ou à terre. Ces interventions ponctuelles et parfois coordonnées entre les deux marines illustrent une volonté partagée par la France et les Etats-Unis de démontrer leur puissance au travers du soutien apporté par leurs grandes marines.

³⁶ International Security Assistance Force

Durant le conflit en Somalie en 1992 et avec la chute du président Siad Bare, la MN³⁷ participe avec l'USN³⁸ à la sécurisation de l'acheminement humanitaire à destination des populations victimes de la guerre civile.

En 2006, lors des évacuations de ressortissants au Liban, les deux marines travaillent en parallèle avec une coopération minimaliste. L'USN et la MN évacuent indépendamment près de 15 000 ressortissants. Ces opérations illustrent que les intérêts nationaux prévalent dans certains cas.

De même après le tremblement de terre à Haïti en 2010, la MN et l'USN acheminent par la mer un soutien logistique et médical déterminant pour aider les populations alors que les aéroports et les voies d'accès de certaines zones de l'île sont bloqués après le sinistre.

2.3. La coopération au travers des intérêts et enjeux régionaux

Pacifique : Le Pacifique est certainement le pré carré américain. Les bases sont multiples et le *rebalance* initié par le Président Obama atteste de l'importance accordée à la région par l'Amérique. Le Pacifique est aussi une zone d'intérêt pour la France. La protection de la souveraineté des DOM/COM, mais surtout de 1965 jusqu'en 1996, le fonctionnement du centre d'essais nucléaires fixe le cadre de la présence navale française³⁹.

Néanmoins, les interactions entre la MN et l'USN sont minimalistes⁴⁰ dans le Pacifique. Les intérêts qui génèrent l'emploi de moyens navals ne sont pas similaires ou co localisés sur le plus grand des sept océans. Alors que la France concentre ses moyens sur la protection de sa ZEE et de sa souveraineté. Les EUA privilégient la relation avec leurs partenaires majeurs à proximité de leurs bases prépositionnées : Japon, Australie, Philippines, Corée du Sud et Taiwan.

Aujourd'hui, la présence Française est limitée. La légitimité de la France dans les enceintes du Pacifique telles que le *Shangri - La Dialogue* a pu susciter quelques interrogations de certains Etats participants. Face à cela, la France initie une offensive déclaratoire pour être reconnue comme une Nation du Pacifique. Le travail d'ALPACI est essentiel sur ce point et il s'appuie sur des déploiements plus réguliers de l'EAOM⁴¹ en mer de Chine. Mais surtout, le *game changer* est le

³⁷ Opération Oryx

³⁸ Opération Restore Hope

³⁹ Avec le déploiement de la force A autour du PA en 1967, la MN déploie jusqu'à 30% de ses bâtiments en Polynésie

⁴⁰ La MN participe à l'exercice américain RIMPAC tous les deux ans.

⁴¹ Ecole d'Application des Officiers de Marine ou Campagne Jeanne d'Arc

récent contrat d'armement avec l'Australie⁴². Par le biais de cette alliance stratégique, l'Australie devient l'allié naturel de la France dans la région. Pour les américains, il faut donc faire de la place à la France, sans affaiblir le triangle Japon – USA – Australie. Indirectement, ce contrat renforce la légitimité de la France dans la région vis-à-vis de son allié américain.

Atlantique : Au large de l'Afrique, et plus particulièrement dans le golfe de Guinée, la France assure une présence quasi-permanente à partir des années 80. Il s'agit de protéger les intérêts français dans un contexte de déstabilisation de plusieurs Etats d'Afrique occidentale. Ce sont les missions « Sargasse » puis « Oukoumé » et maintenant « Corymbe » dont la 135^{ème} patrouille est en cours. Depuis la création du commandement régional AFRICOM en 2008⁴³, l'USN patrouille plus régulièrement au large de l'Afrique de l'Ouest pour développer la coopération régionale notamment au travers des exercices *Obangame*⁴⁴. La coopération Fr-US dans la zone est donc réduite. Chacun développe sa relation bilatérale avec les marines régionales d'intérêt. Pour autant, l'expertise régionale française est avérée et reconnue, surtout avec les Etats francophones.

Par ailleurs, une coopération plus discrète est en place dans le domaine de la dissuasion sous-marine.

Océan Indien : En 1971, l'USN s'installe sur l'île britannique de Diego Garcia afin d'assurer une présence permanente en Océan Indien alors que la Royal Navy ferme toutes ses emprises « East of Suez ». Initialement, la France est présente à Madagascar et à la Réunion. Mais avec l'indépendance Malgache en 1960, la MN quitte la baie de Diego Garcia pour s'installer à Djibouti. En 1979, les EUA initient un pré positionnement intermittent puis permanent dans le Golfe Arabo-persique⁴⁵, tandis que la France se positionne dans le GAP en 2009 avec l'inauguration de la base navale d'Abu Dhabi.

L'océan Indien concentre un nombre élevé de foyers de crise. De fait, les opérations majeures dans la région sont nombreuses et sont développées dans le chapitre 3 : [guerre des tankers](#), [première](#) et [deuxième](#) guerre du golfe, [Afghanistan](#)... La relation navale y est donc très développée.

⁴² Contrat d'armement pour la construction de 12 sous-marins : 34.5 milliards d'euros

⁴³ AFRICOM est basé à Stuttgart en Allemagne.

⁴⁴ <https://blog.usni.org/2016/04/01/exercise-obangamesaharan-express-enabling-african-solutions-to-african-problems>

⁴⁵ GAP

Méditerranée : Il faut noter que la Sixième Flotte un temps basée à Villefranche-sur-Mer après-guerre jusqu'en 1966, puis à Gaète en Italie, se réduisait à un bâtiment de commandement⁴⁶ depuis les années 90. Mais en 2011, l'USN pré positionne à Rota en Espagne, quatre frégates équipées de missiles intercepteurs SM3 dans le cadre de la défense anti-missile balistique⁴⁷. Une de ces frégates⁴⁸ patrouille en permanence en Méditerranée. Cette présence amène les bâtiments français déployés en Méditerranée orientale à coopérer très régulièrement avec cette unité américaine.

*

* *

À l'avenir, la coopération navale Fr – US restera certainement centrée sur l'océan Indien du fait de l'expansion de la flotte chinoise. Son développement est trop *overseas* pour être uniquement défensif. Le collier de perle s'étend déjà jusqu'à Djibouti et au Canal du Mozambique pour contrôler les accès occidentaux à l'océan Indien. De plus, dans la course aux armements entre l'Inde et la Chine, les EUA souhaitent arbitrer aujourd'hui en faveur de l'Inde : vente d'avions de patrouille maritime P8⁴⁹. La France elle, tient à rester présente dans la zone avec ses accords de défense, ses intérêts et les contrats dans le domaine de l'armement naval.

Il est probable que coopération navale FR–US s'intensifie également en Méditerranée. Si le pré positionnement de la marine chinoise dans un port militaire algérien se concrétise et le renforcement de la présence de la flotte Russe se poursuit.

3. Les opérations navales : des relations qui illustrent des ambitions qui se rejoignent.

Le domaine des opérations navales constitue le cœur de la relation naval Fr-Us.

Alors que les Britanniques réduisent leurs ambitions avec la fermeture de leurs emprises « East of Suez » en 1971, la France elle, conserve une ambition navale à l'échelle mondiale. Du fait de ses DOM - COM⁵⁰ qui couvrent les sept océans. France et Etats-Unis s'astreignent à maintenir une flotte capable de répondre à toutes les exigences liées à leurs rangs respectifs, notamment en tant

⁴⁶ [USS Mount Whitney](#)

⁴⁷ DAMB : la France ne participe pas directement à ce programme.

⁴⁸ Type Arleigh Burke

⁴⁹ <http://www.opex360.com/2016/08/30/les-etats-unis-linde-renforcent-leur-cooperation-militaire/>

⁵⁰ Départements et collectivités d'Outre-Mer.

que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU et à la possession des deux premiers espaces maritimes mondiaux⁵¹.

Après la fin de la deuxième Guerre Mondiale, c'est la problématique de décolonisation qui prédomine. France et Etats-Unis s'opposent. Les EUA soutiennent, comme l'URSS, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Aucune opération navale commune n'est donc réalisée dans ce contexte.

Puis, jusqu'à la fin de la Guerre Froide, la MN reste cantonnée à des missions de souveraineté et protection des intérêts français, notamment la protection de son outil de dissuasion sous-marin. Utilisée comme symbole de puissance et non comme outil militaire coercitif, les interventions réelles de la MN furent rares et d'envergure limitées. Ce décalage contraste avec l'emploi de l'USN qui effectue des démonstrations de force régulières⁵². De facto, les premières opérations communes menées dans le golfe Arabo-persique et en mer Adriatique sont un choc pour la MN qui prend conscience de la marche à franchir pour rester en phase avec l'USN.

Le Groupe Aéronaval français est indubitablement l'outil qui permet à la France d'être un *counterpart* sérieux et légitime. L'emploi des moyens navals français évolue radicalement durant les années 90. La MN participe aux opérations en coalition menées par les américains – [guerre du Golfe](#), [Adriatique](#) - dans une logique de projection de puissance et de force. Elle bâtit sa légitimité au combat pour atteindre en 2016 une interopérabilité jamais égalée dans le golfe Arabo-Persique au sein de l'opération [Inherent Resolve](#)⁵³.

3.1. Les opérations de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale

Après le débarquement⁵⁴ américain à Casablanca et à Oran en novembre 1942, les relations navales Fr-US démarrent à un niveau bas en 1943.

De 1943 à 1945, la marine française se relève péniblement. Après avoir fusionnée les FNFL⁵⁵ et les forces maritimes d'Afrique pour devenir les FNGB⁵⁶, la marine participe sous commandement américain aux opérations de débarquement en Europe. Cette participation est embryonnaire au

⁵¹ ZEE de 11 millions de km2 pour la France.

⁵²⁵² El Dorado Canyon en 1986, libérations d'otages en Iran en 1981, Vietnam...,

⁵³ Inherent Resolve : opération de lutte contre l'Etat Islamique dont le volet français est l'opération Chammal.

⁵⁴ Lors de l'opération de débarquement alliée en Afrique du Nord, les forces françaises basées à Casablanca et à Bizerte ont dans un premier temps combattu contre les alliés.

⁵⁵ Forces Navales de la France Libre

⁵⁶ Forces navales en Grande-Bretagne

regard des moyens alliés déployés, pour autant les Etats Unis prennent soin de laisser la marine française prendre une part remarquable dans la reconquête de la France afin de renforcer sa visibilité et sa légitimité.

La Marine française est à la manœuvre pour reprendre le premier territoire français : la Corse en 1943. Puis, lors du débarquement du 6 juin 1944, la participation française est minimale, mais le général De Gaulle prend soin de faire une arrivée remarquable par la mer le 14 juin 1944 à bord du torpilleur « La Combattante ».

En Asie, les forces navales d'Indochine demeurent à l'écart du processus de ralliement du camp allié. Fin 1944 et début 1945, des sous-marins américains nettoient la mer de Chine méridionale et coulent ainsi deux navires français : le croiseur « La Motte-Picquet » et le dragueur « Octant ». Puis la flotte d'Indochine est anéantie au printemps 1945 par les bombardements américains qui craignent une récupération de la flotte française d'Extrême Orient par les japonais.

3.2. Guerre de Corée : participation françaises minimale

Sous l'égide de l'ONU, et sous les ordres des Etats-Unis⁵⁷, la France participe symboliquement avec l'avis colonial « La Grandière » qui intègre les forces navales de l'ONU. A la fin des combats en 1953 et aujourd'hui encore, la France et les Etats-Unis font partie des Etats observateurs dans le cadre de l'armistice de Pan Mun Jom.

La guerre de Corée, oriente les choix de format des marine post deuxième Guerre Mondiale. Elle confirme l'importance de conserver des flottes puissantes avec des capacités amphibie et des capacités de projection de puissance avec des porte-avions. En effet, face à la ligne radicale proposée par le général Mac Arthur d'emploi de l'arme nucléaire à des fins tactiques, la marine américaine propose des alternatives souples et efficaces pour peser dans ce conflit⁵⁸.

3.3. Guerre d'Indochine et guerre du Vietnam

Les deux guerres successives en Indochine puis au Vietnam sont l'objet d'amertume et de ressentiment dans les deux pays. L'Amérique entame un soutien financier et matériel de la France dans le cadre de sa politique de *containment*. Les porte-aéronefs *Lafayette* et *Bois-Belleaux* font l'objet d'un prêt avec des contraintes d'emploi limitatives en zone de combat. Puis, le porte-avions

⁵⁷ USA étaient la nation cadre de l'opération

⁵⁸ Le débarquement d'Inchon les opérations aériennes menées par les unités de la marine américaine permettent de renverser la tendance et de gagner du terrain à partir d'octobre 1950.

Arromanche est formellement cédé en 1949 à la France. La MN dispose enfin d'un outil de projection de puissance sans *caveats* pour disposer à sa guise d'un porte-avion. Mais ce renfort matériel ne permettra pas à la France de s'imposer face au Vietminh et le refus américain à la demande d'intervention militaire directe lors de la bataille de Dien Bien Phu reste une source d'amertume pour les français et une source de regret pour les Etats-Unis qui l'assimilent ensuite à un revers dans leur politique régionale de *containment*.

La France s'efface donc de l'Asie du Sud-Est avec la partition du Vietnam en 1955. Par la suite, lors de l'intervention au Sud-Vietnam visant à endiguer l'avancée du Vietcong communiste, aucun soutien naval français ne sera fourni à l'allié américain. Néanmoins, on peut noter que la création des SEALs et du corps des RIVERINES qui répond à des besoins opérationnels spécifiques aux combats dans l'environnement lagunaire du Sud Vietnam, sont issus des enseignements partagés par la France sur l'emploi des commandos marines et de bâtiments amphibies à fond plats sur les rivières qui permettent de faire des coups de main ou des extractions en conservant une réversibilité quasi permanente.

3.4. Crise de Suez 1956 : humiliation et prise de conscience française

L'opposition américaine lors de l'opération de Suez en 1956 constitue un véritable choc imprévu dans les relations Fr – US. Face à la pression militaire, politique et financière, la France et le Royaume Uni se retirent, stigmatisant l'incapacité des puissances moyennes à peser dans le débat du fait de la dépendance et de la faiblesse de leurs leviers.

Mais surtout, sur le terrain, l'opération « Mousquetaire⁵⁹ » révèle des limites technologiques et capacitaires patentées. Face aux avions à réacteurs américains qui viennent gêner la manœuvre franco-britannique, l'aéronavale française ne dispose que d'avions à hélice. Par ailleurs, la génération de force pour cette opération s'est avérée longue et laborieuse. Une fois déployée, la capacité à durer très limitée en raison d'un train d'escadre insuffisant.

La condamnation américaine intervient dès le début de la crise, le 5 novembre. La Sixième Flotte se déploie rapidement pour démontrer l'opposition politique à cette opération préparée dans le secret entre français, britanniques et israéliens. Les avions américains allant jusqu'à simuler des passes de tir très agressives sur les unités françaises.

⁵⁹ Nom donné à l'opération menée par la Fr

Le cessez le feu est signé le 7 novembre, trente-six heures après le déclenchement de l'opération.

In fine, l'amertume française vis-à-vis de l'opposition américaine durant cette crise est un élément déclencheur de la politique d'indépendance nationale française menée par le général De Gaulle dès son élection en 1958. L'acquisition d'un [outil de dissuasion nucléaire](#) est la déclinaison de cette volonté.

3.5. Crise libanaise de 1958

Lors de la crise libanaise de 1958, les relations navales franco-américaines font écho à la [crise de Suez](#). Dans un premier temps, la France se porte garante de l'indépendance du Liban et souhaite intervenir au côté des américains. Elle ordonne l'envoi du croiseur de Grasse et de quatre escorteurs. Mais dans un deuxième temps, la France fait volte-face dans le contexte intérieur complexe du retour au pouvoir de De Gaulle. La Sixième Flotte intervient donc seule afin de mettre en œuvre la doctrine Eisenhower visant à défendre les Etats susceptible de participer à l'endiguement dans le contexte de Guerre Froide.

3.6. Crises libanaises des années 80 : des destins liés

Les crises à répétition au Liban absorbent l'essentiel de l'activité de l'escadre de la Méditerranée et de la Sixième Flotte dans les années 80. Il est intéressant de noter les similitudes dans l'implication et les revers subis au cours de ces crises.

France et Etats-Unis participent à la Force Multinationale de Sécurité à Beyrouth créée en 1982 sur demande de l'ONU. Pour l'administration Reagan, soucieuse d'éviter la qualification de guerre ou d'opération de guerre qui nécessiterait un vote du Congrès, la FMSB a une fonction essentiellement dissuasive⁶⁰. Les deux contingents subissent en octobre 1983 un double attentat simultané tuant 241 soldats américains et 58 soldats français.

Les deux Etats ripostent par le biais de leurs avions embarqués. La France bombarde un camp du Hezbollah dans la plaine de la Bekaa. Quant aux américains, ils frappent des batteries syriennes en représailles.

In fine, ils sont amenés à évacuer cette force multinationale en 1984, la France en utilisant le dispositif naval OLIFANT mis en place depuis 1980.

⁶⁰ <https://history.state.gov/milestones/1981-1988/lebanon>

3.7. Lybie 1986 : opération américaine [El Dorado Canyon](#)

Le refus de survol de la France pour les avions américains décollant de Grande-Bretagne, est perçu comme un manque de fiabilité de la part de l'allié français. Cette position française renforce la vision américaine de son allié français : imprévisible.

3.8. Guerre Iran - Irak : fin du *business as usual*

L'intervention occidentale dans ce conflit régional a pour but de défendre des intérêts économiques menacés collatéralement. L'objectif est d'assurer la liberté des mers dans un environnement complexe.

La MN et l'USN mènent dans ce cadre des opérations parallèles très complémentaires. La MN fait de l'escorte et de la protection de convois – opération *Prométhée*. Alors que l'USN se concentre sur la diplomatie navale coercitive en allant chercher les Iraniens dans leurs bases – opération *Praying Mantis*. A cette époque, il n'y a pas de consignes politiques pour initier cette coopération. La création des liens concrets se fait au niveau tactique par une forme de solidarité entre marins alliés. Cette coopération se concrétise par des protections mutuelles face aux unités irakiennes ou iraniennes.

Avec la guerre des Tankers, l'USN prend conscience de l'importance de la présence et des capacités de la MN en Océan Indien. « Les opérations conduites dans ce cadre signent la fin d'une coopération standard que l'on pourrait qualifier de *business as usual* » note le VA Bléjean pour entamer une phase, toujours active, fondée sur une coopération singulière dans le domaine des opérations navales.

3.9. Guerre du Golfe 1990 – 1991 : la marine française à la peine

La première guerre du golfe est un conflit essentiellement terrestre. L'USN joue un rôle important dans la projection de matériel et d'hommes sur le théâtre avec le [Military Sea Lift Command](#). Dans la stratégie de reconquête, l'USN effectue une manœuvre de déception en effectuant un débarquement amphibie afin de fixer une partie des armées irakiennes. Elle effectue une véritable démonstration de puissance dissuasive, déployant jusqu'à six *Carrier Strike Group* et près de cent bâtiments simultanément. Pour autant, l'USN n'a pas su valoriser sa participation à ce conflit notamment à cause de son absence du niveau de commandement interarmées engendrant des conflits d'intérêts sur le commandement des moyens navals. A posteriori, l'USN tire les leçons de ce

désaccord et se donne davantage les moyens d'être représenté dans les états-majors inter armées de région, USCENTCOM en l'occurrence.

Pour la MN, cette guerre illustre son niveau d'interopérabilité encore largement perfectible. Il y a trop de domaines où la MN n'est pas au standard américain : C2⁶¹, capacité d'attaque aérienne de nuit, recueil et traitement du renseignement, emploi des forces spéciales, absence de GPS⁶² et de liaisons de données tactiques... Toutes ces carences cantonnent la MN à des missions utiles mais élémentaires de contrôle d'embargo⁶³, loin de la zone d'assaut principale.

A titre de comparaison, la *Royal Navy* a elle brillée en démontrant son efficacité : attaque par des hélicoptères Lynx de vedettes irakiennes, mais surtout interception de missiles anti navire Silkworm par une frégate en piquet radar.

Au bilan, la relation navale FR-US durant la première guerre du golfe reproduit sur certains aspects l'équilibre observé durant la guerre des Tankers : MN dédiée au contrôle de l'embargo autour de la péninsule arabique et USN dans le GAP proche des zones de combat. Mais en fait, la complexité de ces premières opérations en coalition élargie est un véritable choc pour la MN.

3.10. Adriatique 1991 – 1999 : intervention maritime dans les Balkans

Si la France ne considère pas sérieusement les prémices des craquements de la fédération de Yougoslavie, la tragédie qui se joue aux portes de la Communauté Economique Européenne impose à la France de s'engager afin d'éviter un drame humain. La MN qui ne faisait que de la SURMAR en mer Adriatique va y engager des moyens très importants.

Dans un premier temps, les américains interviennent dans un cadre national avant de rallier une coalition sous l'égide de l'OTAN⁶⁴. Un blocus⁶⁵ international est établi en septembre 1991 contre la Fédération de Yougoslavie. La mise en place et l'efficacité du dispositif initial sont perfectibles du fait de la conduite de deux opérations internationales concurrentes : *Sharp Vigilance* sous l'égide de l'UEO ; la seconde sous l'égide de l'OTAN : *Maritime Monitor*. La France participe à *Sharp Vigilance* avec des avisos et des avions de patrouille maritime Tandis que l'USN participe à *Maritime*

⁶¹ Command and control

⁶² A cette époque la plupart des bâtiments de la MN déployés dans la zone ne sont pas encore équipés de GPS. Ils naviguent à l'estime.

⁶³ [Opération Artimon](#) menée sous l'égide de l'Union pour l'Europe Occidentale

⁶⁴ Transatlantic Diplomacy and the Use of Military Force in the Post-Cold War Era. By M. Wintz page 56

⁶⁵ d'abord limité aux armes puis blocus total en mai 92

Monitor. Les deux opérations fusionnent en juin 1993 pour gagner en efficacité. L'opération devient *Sharp Guard* sous contrôle de l'OTAN.

En 1995 est lancée en Bosnie, l'opération *Balbuzard*. Notre outil naval jusque là très souverain et peu interopérable⁶⁶ est obligé d'évoluer pour que la MN devienne un contributeur solide et efficace. C'est effectif en 1999 lors de la guerre du Kosovo. Le PA *Foch* est déployé durant quatre mois au plus près des côtes avec pour la première fois un SNA intégré dans le groupe aéronaval qui verrouille la sortie des unités serbes devant les bouches de Kotor. Les SEM tirent les premières bombes guidées lasers. Les pilotes de l'aéronavale sont aguerris et capables d'effectuer des vols en COMAO avec d'autres aéronefs de la coalition.

Les opérations navales conduites en Adriatique durant la guerre de Bosnie puis la guerre du Kosovo sont un autre tournant. L'aéronavale française participe largement aux frappes aériennes dans le nouveau concept de guerre fondée sur la suprématie aérienne et une empreinte au sol réduite. La MN en ressort grandie et aguerrie. Ces opérations accompagnent la tendance post Guerre Froide d'emploi décomplexé de l'outil militaire.

3.11. Afghanistan 2001 – 2014

En 2001, la réaction militaire post-11 septembre est immédiate de la part des américains. L'opération « Justice sans limite » est lancée. Le PA *Roosevelt* appareille sur alerte de Norfolk, tandis que les PA *Entreprise* et *C. Vinson* sont immédiatement redéployés au large de l'Afghanistan.

La France s'associe pleinement à cette réaction en déployant dès novembre 2001 le groupe aéronaval français autour du PA *Charles de Gaulle* pour son premier déploiement opérationnel⁶⁷. Ce soutien militaire de la première heure est fortement apprécié par les américains. Le commandant la 5ème flotte qualifie la participation française de « huge boost ! ». Une véritable amitié Fr-US naît de cette implication immédiate. Mais en 2001, les frappes aériennes reposent encore sur les SEM dont la capacité opérationnelle est décalée⁶⁸.

⁶⁶ Les SEM ne sont pas équipés d'IFF mode 4 et donc non contrôlable par les AWACS américains

⁶⁷ Mission Héraclès

⁶⁸ Avec seulement 3 tonnes de pétrole, le SEM doit ravitailler toutes les 30 minutes au dessus de l'Afghanistan

3.12. Opération 'Iraki Freedom' 2003

En 2003, le refus de la France de participer à l'opération militaire « Iraki Freedom » suscite des réactions très vives de la part des américains. La marine nationale perd totalement son capital sympathie. La France sort du golfe arabo-persique et opère en océan indien dans le cadre de l'opération « *Enduring Freedom* » dans son volet océan Indien pour bien séparer les variables.

Le refus d'engagement⁶⁹ de la France jette le discrédit sur les armées françaises. La marine est taxée de pusillanimité. Aujourd'hui, peu nombreux sont les américains qui maintiennent ce discours au regard du bilan de cette opération désastreuse. Néanmoins, le sentiment de manque de fiabilité voire d'imprévisibilité de l'allié français reste ancré dans les mémoires.

3.13. 2011 Intervention en Libye.

La MN est un contributeur majeur de cette opération en coalition. L'USN assure un soutien logistique et renseignement important qui permet à la France et à la Grande-Bretagne de conduire les missions en première ligne.

Cette opération militaire place la MN en position de direction des opérations au sein d'une coalition élargie. Les EUA soutiennent l'action militaire et participent, mais ils appliquent la politique initiée par le président Obama de « *lead from behind* ». Cette opération se déroule sous l'égide de l'OTAN mais pour la première fois, ce n'est pas un militaire américain qui en assure la direction : « *stay in the backseat* ».

3.14. 2015 Intervention en Irak puis en Syrie.

Il faut attendre 2015 pour voir une intégration complète et inégalée du GAN en remplacement d'un Carrier Strike Group⁷⁰ américain en opération. Le groupe aéronaval français sous les ordres du contre-amiral Crignola assure la permanence dans le golfe Arabo-Persique pendant un « *carrier gap* » de plusieurs semaines. Cette coopération dans le contexte de missions opérationnelles contre Daech est unique. Seule la France est capable d'atteindre ce niveau d'intégration de ses "40 000 tonnes de diplomatie" avec son partenaire américain. Cette collaboration étroite illustre la qualité et la confiance du lien transatlantique dans le domaine de la coopération navale.

⁶⁹ [Discours de D. de Villepin le 14 février 2003](#)

⁷⁰ CSG : groupe aéronaval

Lors du dernier déploiement du GAN, Arromanches 3, la frégate USS Ross basée à Rota a même été intégrée durant plusieurs semaines comme escorteur anti-aérien du porte-avions.

*

* *

Le bilan des relations navales Fr-US dans le domaine des opérations montre que la France s'efforce en permanence de tenir son rang de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Par l'importance des opérations et la variété des moyens déployés, elle démontre la polyvalence de la diplomatie navale et rivalise en ce sens avec l'USN. Pour autant, le format de la flotte française ne lui permet pas de rivaliser quantitativement avec la flotte américaine. La MN n'a pas les moyens de mener deux opérations de haute intensité simultanément.

Dans les grandes tendances qui se dégagent de ces interventions. Avant tout prime l'importance de l'outil porte-avions. L'effet de levier tactique et stratégique lié à la possession et à la mise en œuvre des PA, sont absolument déterminants. Et la France et les Etats-Unis sont les seules marines à mettre en œuvre des porte-avions CATOBAR⁷¹, dont l'efficacité et la puissance sont démultipliées⁷² par rapport à un porte-avions STOBAR⁷³. L'appartenance à ce club très restreint favorise le dialogue et les interactions entre les deux marines lorsqu'elles sont déployées ensemble.

De l'emploi du porte-avions découle une autre tendance majeure qu'est la maîtrise de la puissance aérienne, facteur déterminant dans les stratégies des opérations menées depuis la fin de la Guerre Froide.

Évidemment, la France ne soutient pas toutes les opérations maritimes américaines. Washington et Paris ont clairement été en opposition sur certaines interventions : au Vietnam, à Suez ou au sujet de la sécurité européenne durant les années 50 et 60. Ce n'est qu'après le départ du général De Gaulle et en dépit de quelques soubresauts que la convergence dans les opérations navales s'est opérée.

⁷¹ CATOBAR : Catapult Take Off Barrier Arrested Recovery

⁷² Rafale Marine au décollage avec armement : 15 tonnes ; Harrier au décollage avec armement : 5 tonnes

⁷³ STOBAR : Short Take Off But Arrested Recovery

La marine nationale tend à mettre des sentiments et de l'empathie dans sa relation navale, alors que les américains restent plus pragmatiques quant à leurs intérêts. Ils valorisent cette relation si et seulement si elle permet de tirer profit.

4. Conclusion

Après le soutien décisif de la marine Française lors de la guerre d'Indépendance, l'action de l'Amérique a été, à son tour, déterminante dans le renouveau de la Marine Nationale, qui parvient en 1972⁷⁴ à entrer dans le club de des grandes Marines grâce au soutien technique américain. « C'est en 1986 avec la guerre des tankers que la relation navales FR-US décolle et sort réellement du *business as usual* » comme le note l'amiral H. Bléjean. « Les efforts français consentis depuis la première guerre du Golfe nous ont rendus comestibles » explique le capitaine de vaisseau P. Vandier. Depuis lors, la MN garde le cap pour maintenir son rang, même si elle reste aujourd'hui « la plus petite des grandes marines » selon l'amiral B. Rogel⁷⁵. Une marine qui possède les outils pour jouer dans la cour des grands mais qui manque de muscles.

La relation navale franco-américaine se caractérise par son ambivalence entre continuité et évolutions.

La continuité est liée au fait que France et Etats-Unis forgent au travers de l'emploi de leurs marines respectives une stratégie maritime à l'échelle mondiale. Cette ambition partagée s'explique par l'étendue de leurs territoires maritimes⁷⁶ et les multiples bases pré positionnées sur les sept océans. Cette ambition est également intimement liée au rôle de la France et des Etats-Unis sur la scène internationale en tant que membres permanents du conseil de sécurité et Etats en pointe dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Mais surtout, cette continuité s'explique par la nécessité pour les Etats-Unis comme pour la France de disposer d'un allié de poids capable de le soutenir pour légitimer son initiative. De facto, une forme d'interdépendance déséquilibrée entre les deux marines se crée au fil des ans et des opérations.

Les évolutions sont nombreuses. Elles sont principalement dues à la primauté des intérêts nationaux dans les phases de crises aigües. France comme Etats-Unis ont leur part de responsabilité. La France se distingue par ses désaccords occasionnels, du fait de sa politique de non-alignement. Mais également par sa tendance à mettre davantage d'affectivité dans ses relations.

⁷⁴ première patrouille du SNLE Redoutable

⁷⁵ CEMM 2013 – 2016.

⁷⁶ Amérique et France disposent des deux premières ZEE mondiales devant l'Australie

Ces relations sont avant tout des relations humaines qui sont bâties sur une confiance mutuelle et un respect acquis grâce à l'efficacité démontrée en opérations. Le défi est donc essentiellement dans le camp français. Face aux 54 080 officiers⁷⁷ de la marine américaine, les officiers français doit régulièrement redémontrer le savoir-faire et l'efficacité française. Pour cela, le porte-avions est l'outil idoine. Néanmoins, son arrêt technique de dix-huit mois qui débute pose la question des relations navales Fr-US durant les prochaines années. Certes, il faudra redémontrer aux nouvelles équipes américaines dans vingt quatre mois notre expertise. Cependant, la montée en puissance de la marine britannique avec les deux portes aéronefs ne devrait pas placer gêner. Il est probable que ce soit l'US Marine Corps qui s'intéresse davantage aux porte-aéronefs britanniques dont les doctrines d'emploi devraient être relativement similaires.

⁷⁷ http://www.navy.mil/navydata/nav_legacy.asp?id=146

5. Bibliographie.

Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine – [L'histoire d'une révolution : la Marine depuis 1870](#) – Etude Marine Mars 2013.

Le repositionnement militaire américain et ses implications stratégiques pour la Marine Française EMM/Bureau STRATPOL – 2014

[Le meilleur des ambassadeurs](#), Hervé Coutau-Bégarie,

French Navy friend or rival, Capt W. Despain, [Naval War College Review Winter 1991](#)

[L'outil naval français et la sortie de la guerre froide](#) (1985-1994), Patrick Boureille

[US-French nuclear cooperation: its past, present and future](#), Jeffrey Lewis, Bruno Tertrais, Fondation pour la recherche stratégique

Entretien avec l'amiral Coldefy – commandant la TF Fr durant la guerre du Kosovo.

Entretien avec le VA Blejean – sous-chef opérations au *Joint Force Command* de Naples.

Entretien avec le CV Vandier – charge des relations internationales auprès du CEMM.

Entretien avec le professeur David Khonen – historien au *Naval War College*, Newport RI.

Entretien avec Peter Schwartz – directeur du *Center for Naval Analysis*.